

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc	Numéro de permis 2019616	Date d'inspection Le 09 octobre 2025
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de téléphone (506) 394-3601
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	09 oct. 2025	09 oct. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	13 oct. 2025	
Commentaires : Les bouteilles d'eau des enfants d'âge préscolaire doivent porter le nom de l'enfant afin de les identifier comme effets personnels de chaque enfant. A mon inspection, quelques bouteilles ne sont pas identifier.			

Commentaires généraux
Observation: -Jeu dirigés: local des 2 ans: on peinture avec nos mains en créant un paysage d'automne -collation -séances des toilettes -jeu extérieur -Diner et sieste Produits nettoyants: 2 contenants de produits nettoyants fut demandés d'être retirés de l'armoire qui n'était pas barré sous clé. La lacune fut corrigée immédiatement puisque ceux-ci furent retirés t de l'aire de jeu et barré sous clé. Il fut recommandé de ramener du gravier sous les balançoires et les glissades afin de maintenir la surface protectrice exigés par l'Association canadienne de normalisation (CSA) sous ces modules de jeux. Discussion avec les éducatrices sur planification des activités quotidienne. D'être plus clair dans leurs objectifs et d'expliquer le but de l'activité.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 10 octobre 2025

Date

original signé par
Cathy Noel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 octobre 2025

Date